



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 57854

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de favoriser des mesures alternatives à l'incarcération des jeunes délinquants. La prévention, à l'égard des jeunes en difficulté, pourrait se concrétiser par la création de centres de formation, d'information éducative préventive, par des actions de promotion du civisme et de la citoyenneté, par une lutte plus efficace contre la récidive et la valorisation de la réinsertion des jeunes en difficultés. Aussi il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le gouvernement afin de trouver des solutions alternatives à un système carcéral qui n'a pas prouvé son efficacité.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57854

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 916